

APPEL À PROJETS «ÉTÉ CULTUREL 2020»

Le Département de la culture et de la transition numérique de la Ville de Genève (DCTN) invite, dans le cadre d'un été culturel en période pandémique, les acteurs et actrices culturels à concevoir des projets, tous domaines confondus, qui pourront se déployer durant l'été 2020 en respectant les mesures sanitaires fixées par la Confédération et les consignes cantonales en vigueur.

OBJECTIFS

Les projets développés dans le cadre de cet appel devront répondre à un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Valoriser la scène artistique locale
- Offrir un programme culturel durant l'été 2020
- (Re)créer le lien entre les artistes et le public et favoriser une mixité sociale
- Explorer et expérimenter de nouvelles formes et de nouveaux lieux en lien avec la situation sanitaire.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- L'intérêt, la cohérence et la crédibilité du projet, en particulier son contenu artistique
- Le concept artistique atteste d'une réalisation compatible avec les normes sanitaires liées à la COVID19
- Le réalisme du plan de financement
- La prise en compte des publics
- L'attention portée à une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans le projet

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le projet doit être porté par un-e professionnel-le de la culture (personne physique ou morale) domicilié-e et/ou actif ou active à Genève
- Le projet doit se dérouler sur le territoire de la Ville de Genève
- Le projet doit se dérouler entre le 15 juillet et le 15 septembre 2020
- Le montant demandé à la Ville de Genève n'excédera pas CHF 20'000.-
- Un même porteur de projet ne pourra pas procéder à plusieurs demandes dans le cadre du présent appel à projets
- La porteuse ou le porteur du projet s'assurera de respecter les principes du développement durable

CALENDRIER

- Lancement de l'appel à projet : [11 juin]

- Dépôts des projets : [24 juin]
- Sélection des projets et informations aux porteurs et porteuses de projets : [30 juin]

MODALITÉS

Une commission d'attribution examinera les dossiers et sélectionnera ceux qui répondront le mieux aux critères fixés.

Les membres de la commission d'attribution ne sont pas tenus de justifier leurs décisions. Les responsables des projets retenus s'engagent à informer sans délai le DCTN de toute modification du projet initial.

En cas de sélection du projet, le porteur ou la porteuse du projet s'assurera de respecter les mesures sanitaires dans le contexte de la COVID19 et autres normes en vigueur et est en charge de l'obtention de l'ensemble des autorisations nécessaires à la réalisation du projet (p.ex. en cas d'utilisation du domaine public, autorisation du médecin cantonal, respect des plans de protection en vigueur dans les espaces concernés, etc.). Il ou elle devra respecter les dispositions cantonales relatives à la protection du personnel, notamment l'égalité entre hommes et femmes et les conditions de salaire telles qu'elles figurent dans les conventions collectives et les contrats types de travail ou lorsque ceux-ci font défaut, celles habituelles dans le canton de Genève ou dans la profession concernée.

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de présentation seront numériques uniquement, les candidatures qui ne répondront pas à l'ensemble des conditions de participation ne seront pas retenues. Les dossiers devront comporter les éléments suivants :

- Une description avec une note d'intention décrivant l'idée maîtresse du projet, incluant les éléments attestant de la représentation équilibrée des femmes et des hommes, la prise en compte des publics, l'intégration des contraintes liées à la COVID19 et à l'Agenda 21.
- Un budget détaillé
- Les coordonnées complètes du porteur ou de la porteuse du projet et du/de la responsable artistique.
- Les statuts de l'organisme avec la liste des membres du comité ou du conseil.
- La copie de la pièce d'identité pour les personnes physiques (indépendant-e-s)
- La preuve d'affiliation à l'AVS pour les personnes physiques (indépendant-e-s)
- La liste des artistes impliqué-e-s dans le projet

RENSEIGNEMENTS ET SUIVI :

Service culturel – DCTN
Route de Malagnou 17
1208 Genève
Tél. +41 22 418 65 00

DATE LIMITE D'ENVOI : 24 JUIN 2020

ADRESSE D'ENVOI : projetsculturels2020.sec@ville-ge.ch